



LE TELETHON  
BEUZEVILLE LA GRENIER  
VOUS PROPOSE



Refuser, R sister, Gu rir, Hier, Aujourd'hui, Demain

# Les Trails du Tour du Canton

## 1 re Edition

### 2 distances

Marathon : 42,2 km D+ 418m

Ultra Marathon 82 km D+ 1023m

### 3 options

Individuel

Relais a deux

Run & bike



Donner un peu de son souffle, de ses muscles et de son  nergie

... Ce ne sera pas toujours facile surtout vers la fin quand la fatigue vous surprendra au d tour d'un chemin... mais « vous allez y arriver !! » et au final vous serez heureux, souriants et satisfaits d'avoir pu vous d passer pour ceux qui courageusement se battent et luttent au quotidien contre la maladie ...

**TAXI Bogacki**  
Lanquetot 02 35 31 17 68

**AXA** Christophe PANDELE  
Agent G n ral Bolbec  
3, place Vitiage-76210 Bolbec

**PAIN PNEU**  
**SiliGom**

**expert**  
Ets BLONDEL - Tel : 02 35 31 05 13  
Ctre Cial de Gruchet le Valasse

**AGF**  
Cabinet Gilles Bolbec

**un autre regard**  
opticien

**Elles Coiffure**  
F minin Masculin Enfant  
02 35 31 04 06 - Bolbec

**Carrefour**  
Gruchet le Valasse

**L'AGENCE DU KIOSQUE**  
Tel : 02 35 38 61 88

**dfi**

**JMS**

# Le Samedi 6 D cembre 2008

## 50% Route 50% Chemin

# le Règlement et les Villages étape

## Trails du Tour du Canton

### le Règlement

- **Art 1 : Le Club Cycliste et Pédestre Beuzevillais** organise le samedi 6 décembre 2008, la 1<sup>ère</sup> Edition des Trails du Tour du Canton (Bolbec). Course Nature qui comporte 50% de chemin et 50% de route sur le 82km (plus de chemin sur le 82 km après Bolbec).

- **Art 2 : L'épreuve est ouverte à tous les concurrents** : hommes – femmes - licenciés ou non -

**Attention** aucune inscription ne sera prise en compte sans un des documents cités (article 6 de la loi 99-223-du 23 mars 1999 relative a la protection des sportifs et de la lutte contre le dopage) licence Fédération Française d'Athlétisme, licence à une autre fédération sportive mentionnant la date du certificat, ou certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. [Joindre une copie de ce document.](#)

-**Art 3 : Les départs et les arrivées** auront lieu devant le Mille Club à Beuzeville la Grenier (parking, vestiaires, douches à la salle B. Legros à 200m) - départ 10h00 pour le marathon, 6h00 pour l'Ultra Marathon.

-**Art 4 : Age minimum requis** - pour le marathon = catégorie Junior (à partir de 1990 et moins) – pour l'Ultra Marathon = catégorie Sénior (à partir de 1986 et moins)

-**Art 5 : Sur le parcours** : Le coureur individuel : parcourt la totalité de l'épreuve à pied. Le relais de 2 coureurs : Le 1<sup>er</sup> coureur effectue 22 km pour le marathon et 36,6 km pour l'Ultra Marathon puis passe le relais ET le Road Book à son co-équipier qui termine le parcours.

Run & Bike : 1 coureur et 1 VTT partent et arrivent ensemble. Les changements se font au gré du coureur et du vététiste qui forment une équipe soudée jusqu'à l'arrivée. Les Vététistes rouleront toujours à portée de vue et de voix de leur équipier sans pour autant gêner les autres concurrents. Le coureur à pied a toujours la priorité.

-**Art 6 : Temps limite** : Pas de temps limite sur le Marathon - Arrivée au plus tard à 20H00 à Beuzeville la Grenier pour l'Ultra Marathon de 82km soit 14 heures de course. Tout coureur arrivant après 20H00, ne sera pas classé.

-**Art 7 : Le parcours sera balisé** par de la rubalise, des flèches au sol. Tous les concurrents doivent avoir pris connaissance du parcours au préalable. Un Road Book sera donné à chaque coureur individuel et à chaque équipe. Aucune réclamation ne sera recevable en cas d'erreur de parcours d'un des concurrents.

- **Art 8 : Retrait des dossards** : Stand devant le Mille Club à Beuzeville La Grenier – Le vendredi 5 décembre de 17H00 à 19H00 et le samedi 6 décembre de 5H00 à 5H30 et de 9H à 9H30. Apporter votre sac à dos pour le contrôle du matériel obligatoire.

**Aucune inscription possible sur place. Inscription validée si reçue avant le 4 décembre.**

-**Art 9 : Navette** - Aucune navette ne sera mise en place pour les relais.

-**Art 10 : Matériel obligatoire sur les 2 distances** : 1 sac à dos - une réserve de liquide, 1 barre énergétique, un brassard fluo, un vêtement de pluie, 1 couverture de survie, 1 sifflet et 1 lampe. Les sacs seront contrôlés lors de la remise des dossards. Aucun dossard ne sera remis sans contrôle de votre sac de course ou sacoches comportant tout le matériel obligatoire.

-**Art 12 : Parcours** : L'organisation se réserve la possibilité de modifier ce présent tracé (mauvaise météo, routes barrées .....). Les distances sont données à titre indicatif et comme dans tout Trail, les km ne sont pas balisés.

-**Art 13 : L'éthique**: Chaque coureur inscrit sur « les Trails du Tour du Canton » s'engage à respecter les autres concurrents (pas de tricherie, respect du règlement), les bénévoles, la population des villages qui accueillent la course, ainsi que la faune, la flore et à ne rien jeter sur le sol. Chacun, doit venir en aide à tout participant en situation dangereuse. La liste n'est pas limitative et toute transgression à "l'esprit trail" pourra être sanctionnée.

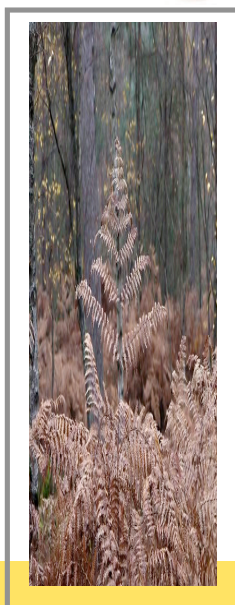
-**Art 14 : Assurance** : Chaque concurrent déclare pouvoir attester de sa couverture responsabilité civile individuelle accident garantissant les risques inhérents à sa participation, nous vous laissons le soin de contracter toute assurance complémentaire. Le CCPB et le Téléthon Beuzeville la Grenier ont souscrit une assurance pour cette épreuve, mais se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommages corporels.

-**Art 15 : Service Médical** : Médecin, Secouristes et Kinés seront en place sur le parcours

-**Art 16 : Courir après son propre dépassement de soi pour les autres** : Le montant de l'inscription sera reversé intégralement à l'AFM

-**Art 17 : Plus qu'une simple course** en participant aux « Trails du Tour du Canton » vous Donnez du souffle, de vos muscles et de votre énergie pour ceux qui en manquent. Le seul lot que nous vous offrons est le sentiment de vous être dépassé pour tous ceux qui ne le peuvent plus. Le 6 décembre Donnons un sens à notre effort - plus que jamais amis coureurs mobilisons nous.

### les Villages étapes



#### Marathon 42.2 km

#### Ultra Marathon 82 km

	COMMENTAIRES	
BEUZEVILLE LA GRENIER	Départ	BEUZEVILLE LA GRENIER
MIRVILLE	3,5 km	MIRVILLE
BERNIERES	7,6 km	BERNIERES
ROUVILLE	10,4 km - Ravitaillement	ROUVILLE
BOLLEVILLE	17,9 km	BOLLEVILLE
RAFFETOT	22 km - Ravitaillement	RAFFETOT
	Passage relais du Marathon	
NOINTOT	25,1 km	NOINTOT
LANQUETOT	32 km	LANQUETOT
BOLBEC	36,6 km - Ravitaillement	BOLBEC
		Passage relais de l' Ultra Marathon
BEUZEVILLE LA GRENIER	42,2 km	BEUZEVILLE
Arrivée	46.6 km	
	Ravitaillement	
	52,1 km -	TROUVILLE ALLIQUERVILLE
	54,8 km - Ravitaillement	LINTOT
	64 km - Ravitaillement	GRUCHET LE VALASSE
	68,6 km	SAINTE EUSTACHE LA FORET
	77,6 km - Ravitaillement	PARC D'ANXTOT
	80,2 km	SAINTE JEAN DE LA NEUVILLE
	82 km	BEUZEVILLE LA GRENIER
		Arrivée



# Bulletin d'engagement

## Trails du Tour du Canton

Page à retourner à : Daniel Levasseur - 567 Route de Goderville - 76210 BEUZEVILLE LA GRENIER

Impérativement accompagnée de votre règlement à l'ordre de l'**AFM** ainsi que de votre certificat médical autorisant la pratique de la course à pied ou du VTT en compétition datant de moins d'un an à la date de la course ou votre copie de licence 2008 à une fédération sportive montrant le tampon du médecin. **Les inscriptions seront validées à réception du dossier complet (licence et/ou certificat médical valable, cette présente page signée, la grille complétée des km et donateurs).**

### Premier equipier ou Coureur Individuel

NOM : .....  
PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : .....  
VILLE : .....  
PAYS : .....  
TEL : .....  
ADRESSE E-MAIL : .....  
ANNEE DE NAISSANCE : .....  
SEXE : M F CLUB : ..... N° LICENCE : .....

### Deuxieme equipier



(Entourer le logo qui concerne votre équipe)

NOM : .....  
PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : .....  
VILLE : .....  
PAYS : .....  
TEL : .....  
ADRESSE E-MAIL : .....  
ANNEE DE NAISSANCE : .....  
SEXE : M F CLUB : ..... N° LICENCE : .....

### Marathon 42,2 km

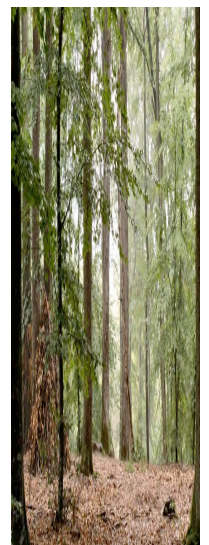
Départ 10h00

- Individuel  21€  
Relais à deux  42 €  
Run & bike  42€

### Ultra Marathon 82 km

Départ 6h00

- Individuel  41€  
Relais à deux  82€  
Run & bike  82€



Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et accepte toutes les clauses de ce règlement.

Signature :  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Date :

# Grilles des Kilometres et des donateurs

## Trails du Tour du Canton

Cocher les cases vendues (0.5€ pour les individuels et 1€ pour les équipes : relais et Run & Bike) sur « la grille des kilomètres » et reporter le nom du donateur sur « la grille des donateurs » Chaque bulletin donne droit à un tirage au sort qui sera effectué lors de l'arrivée du coureur ou de l'équipe- Deux lots à gagner pour 1 grille.

### Grille des kilomètres

1km	2km	3km	4km	5km	6km	7km	8km	9km
10km	11km	12km	13km	14km	15km	16km	17km	18km
19km	20km	21km	22km	23km	24km	25km	26km	27km
28km	29km	30km	31km	32km	33km	34km	35km	36km
37km	38km	39km	40km	41km	42km	43km	44km	45km
46km	47km	48km	49km	50km	51km	52km	53km	54km
55km	56km	57km	58km	59km	60km	61km	62km	63km
64km	65km	66km	67km	68km	69km	70km	71km	72km
73km	74km	75km	76km	77km	78km	79km	80km	81km
82km								

### Grille des donateurs

N° des km	Nom du donateur	N° des km	Nom du donateur
<u>Exemple : 1 à 15km</u>	<u>Exemple :</u> <u>M. DUPONT Michel</u>		